S.E.L.A.R.L. HUISSIERS REUNIS

17 mars 2024, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 16 janvier 2024, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société par actions simplifiée, **«** SAS HUISSIERS REUNIS Titulaire d'Offices publics et ministériels de Commissaire de Justice », Commissaire de justice associée à la résidence de Berre-L'Etang (Bouches-du-Rhône), à Saint-Priest (Rhône) et à Mornant (Rhône), est devenue définitive.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SELARL HUISSIERS REUNIS Titulaire d'Offices publics et ministériels de Commissaires de Justice »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :
LUCIE BACHER, Déborah BENSOUSSAN, Guillaume BETTREMIEUX, Lionel DECOTTE, Xavier DELARUE, Alexis DEROO, David DI FAZIO, Justice DI FAZIO, Patrice LAYEC, Didier PARISOT, Marie-Agnès RABATEL, Laurent SCHELOUCH, Eric TIVAN.

{post-content}

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)